

INTERVENTION DE M. PIERRE MAUROY AU
CONSEIL DE QUARTIER DES BOIS-BLANCS

20 janvier 1985

La présidence d'un Conseil de quartier est toujours pour moi une tâche particulièrement agréable mais aussi lourde de significations car chacun connaît toute l'importance que j'attache à cet aspect fondamental de la décentralisation constitué par l'existence d'une structure privilégiée pour la démocratie et la participation directe des habitants à la vie de leur quartier : le Conseil de quartier.

Et je participe avec d'autant plus de ferveur à cette réunion que la première étape de notre ambitieux projet de décentralisation s'est précisément concrétisée ici, dans le quartier des Bois-Blancs, par l'ouverture, en 1975, de la première mairie de quartier. Il convient d'ailleurs de souligner le caractère particulièrement judicieux du choix de ce secteur car les Bois-Blancs conservent cet aspect de "Village dans la Ville", un peu isolé du reste de la Ville entre le port fluvial et la Citadelle.

Je voudrais, au demeurant, axer essentiellement mon intervention sur cette politique de décentralisation que nous entendons poursuivre et accentuer même considérablement au cours de ces prochaines années.

Depuis 1971, date à laquelle M. Augustin Laurent proposait aux Lillois, dans son contrat municipal, cette grande avancée démocratique, beaucoup d'événements se sont produits.

Dès 1976, le Conseil Municipal définissait les bases de la mise en oeuvre de ce projet qui constitue, avec le recul dont nous disposons actuellement, une incontestable amélioration des rapports entre l'Administration et les usagers.

Car dans le domaine administratif, la décentralisation des

...

Services municipaux, amorcée par l'ouverture de cette mairie de quartier est un réel succès. Il est maintenant confirmé que l'organisation de la vie administrative au niveau des quartiers répondait indiscutablement à une nécessité, car chaque mairie a été accueillie d'une manière extrêmement enthousiaste par la population.

A l'heure où le Gouvernement mène une politique volontaire d'humanisation des relations de l'Administration avec le public (simplification des formulaires et procédures, ouvertures de services de renseignements polyvalents, installation de "boîtes à idées"), la Ville de Lille peut s'éngorgueillir, à juste titre, de faire figure de ville-pilote sur ce plan.

Mais après le mouvement de déconcentration des tâches administratives et techniques au niveau des quartiers et la démocratie de participation symbolisée par la présente réunion, notre processus de décentralisation prendra, d'ici à 1990, un nouveau visage à tel point que nous parlerons de véritable mutation.

En effet, comme vous le savez, la ville a confié récemment à une société spécialisée de renom international : l'IDET-CEGOS, une mission d'assistance technique en matière d'organisation et de fonctionnement des services municipaux. Cette décision procède de la nécessité d'adapter notre administration municipale aux tâches nouvelles des communes et aux grands courants de modernisation de la gestion communale.

L'étude en cause s'intègre également dans la procédure concertée d'organisation des services. Sur ce point, j'ai notamment demandé que les futures structures répondent parfaitement à la volonté de la Municipalité d'accélérer et d'étendre au maximum la décentralisation vers les quartiers, en vue de rapprocher davantage encore de la population, les Elus et les Services municipaux dans leur action quotidienne.

Je voudrais vous livrer aujourd'hui, quelques axes de réflexion qui régiront le fonctionnement des mairies de quartier à l'horizon 1990. Chacune d'entre elles conservera bien entendu son Conseil de quartier, les pouvoirs des Conseillers seront d'ailleurs élargis puisque

...

des crédits décentralisés seront mis à leur disposition.

La mairie de quartier de demain se composera également d'un ensemble de services décentralisés : services sociaux, administratifs, techniques (dont certains seront propres au quartier et d'autres partagés avec un autre quartier).

Mais l'originalité qui présidera à cette décentralisation renforcée consiste en la création d'un guichet unique, progrès considérable pour le public, mais aussi pour le personnel dont le rôle se trouvera profondément modifié par l'élargissement des tâches.

Depuis leur création, les mairies avaient considérablement élargi leur éventail de services en relayant au niveau des quartiers les principales activités municipales mais aussi en assurant des missions extra-municipales de compétence communautaire ou d'administration d'Etat.

Avec le renforcement de la décentralisation qui est envisagé, ce sont environ 80 % des démarches courantes qui pourront être effectuées aux guichets administratifs ou techniques polyvalents, chacun dans leur domaine respectif d'intervention.

L'application de cette innovation fondamentale entraîne un certain nombre de conséquences :

- des groupes de travail sont actuellement constitués en vue de déterminer parmi l'ensemble des fonctions municipales celles qui seront assurées par les mairies de quartier et celles qui, en raison de contraintes légales ou matérielles demeureront centralisées ;

- les formalités à accomplir à l'Hôtel de Ville seront donc exceptionnelles et la mairie centrale pourra voir son rôle d'animation considérablement développé ;

- les fonctionnaires municipaux affectés aux guichets uniques recevront une formation technique appropriée à la polyvalence de leurs tâches et les moyens les plus modernes de communication ainsi que

...

la bureautique et l'informatique seront utilisés en vue de relier efficacement les services de l'Hôtel de Ville et les Mairies de quartier, évitant ainsi au maximum le déplacement de nos administrés ;

- en ce qui concerne la décentralisation des Services Techniques, il pourrait être envisagé de créer 5 secteurs, comprenant chacun deux quartiers. Ainsi, la mairie de quartier des Bois-Blancs serait-elle, dans cette hypothèse, "associée" à celle de Vauban. Par ailleurs, les demandes du public, dans le domaine technique concernant essentiellement les permis de construire et la voirie, le guichet "administratif" pourra indiquer les formulaires à remplir, la personne ou le service à contacter, une fois ces formulaires remplis.

Enfin, les demandes d'intervention qui relèvent de l'entretien des bâtiments municipaux ou des espaces verts émanant, en règle générale, non du public mais des directeurs d'écoles ou des responsables d'équipements communaux, seront transmises au correspondant des services techniques placé auprès de chaque mairie de quartier.

J'ajoute également que la création de secteurs entraînera de profondes modifications du Centre Technique Municipal, notamment par une importance accrue donnée au service "dépannage" des mairies de quartier et par une répartition géographique de ses activités.

Voilà donc les grands axes de ce nouveau pas vers la décentralisation. Bien évidemment, ils restent à affiner et beaucoup de considérations pratiques demeurent à prendre en compte. Il s'agit donc d'orientations qui seront précisées tout au long de leur mise en oeuvre et, en particulier, grâce aux fruits d'une expérience d'application concrète à mener tout prochainement dans les quartiers du Centre et du Vieux-Lille.

Mais cette nouvelle avancée dans la voie de la décentralisation exigera la collaboration de tous. Sur ce point, je suis persuadé de pouvoir compter sur vous. Je tiens d'ailleurs à vous exprimer mes plus vifs remerciements ainsi qu'à mon collègue Daniel Choquel et M. le Recteur Debeyre, Adjoint délégué à la décentralisation, pour la qualité

...

du travail accompli au cours de ces dernières années passées à servir la démocratie et à mettre en oeuvre cette notion de nouvelle citoyenneté.

Le rôle de pionnier de la décentralisation que vous avez assumé avec tant de rigueur constitue pour nous un précieux encouragement à poursuivre dans cette voie.

Je terminerai mon intervention en évoquant rapidement les grands projets de la Municipalité dans ce quartier des Bois-Blancs.

Au cours de sa dernière réunion, le 22 décembre, le Conseil Municipal a adopté le programme d'équipements du budget primitif 1985.

Ces opérations d'investissements tiennent compte des besoins exprimés antérieurement par le Conseil de quartier ainsi que des projets décidés plus récemment, tout en respectant notre programme pluriannuel d'investissements arrêté en 1983 et en limitant l'évolution de nos emprunts.

C'est donc dans ce cadre financier que seront poursuivis les projets tels que la modernisation de l'éclairage public, la réfection des voiries et trottoirs, l'aménagement de terrains de jeu et d'espaces verts. Avec le concours de la Région et de l'Etat, nous poursuivons également le montage de dossiers en vue de la réalisation de deux grands équipements : la Halte nautique et la Maison de l'Enfance et de la Culture.

Enfin, dans le cadre de la prochaine réforme envisagée par le Gouvernement, relative à la suppression de la zone non aedificandi, la construction de petits immeubles le long de l'avenue Marx Dormoy pourra être envisagée.

Ici encore, la mise en oeuvre de ces projets nécessitera une participation active des Conseillers de Quartier, dans le cadre d'une appréhension nouvelle des problèmes municipaux engendrée par la décentralisation.

Beaucoup de travail vous attend. Mais quelle tâche passionnante et quel privilège de servir ainsi la démocratie !

A quand le quartier de « la petite Hollande » ? Ou la suggestion du maire aux conseillers des Bois-Blancs

C'est incontestablement l'idée de M. Pierre Mauroy mais sera-t-elle partagée par les membres du conseil de quartier et surtout par les habitants ? La question reste posée mais, au fond, pourquoi pas ? Surtout, qu'à les entendre, certains interlocuteurs de la municipalité souhaitent que ce quartier « bas de gamme avec une population très sympathique » pour reprendre les propos du premier magistrat de la ville, perde une mauvaise réputation au demeurant nullement méritée.

M. Mauroy verrait bien ainsi des « petites maisons individuelles populaires accessibles aux jeunes »... en bordure de voies d'eau et avec jardin. Par contre, il ne veut plus entendre parler du cimetière de péniches « qui donne un air d'abandon » et pour la disparition duquel ses collaborateurs prendront contact au plus vite avec le service des Voies navigables. Tout ceci le maire de Lille,

entouré pour la circonstance de ses adjoints et principaux collaborateurs dont les élus du secteur, MM. Dassonville, député et Thieffry, conseiller général, l'a dit dimanche matin, dans la salle polyvalente de la rue Mermoz au cours de la séance plénière du conseil de quartier. Comme il fallait s'y attendre, il n'y eut pas de « scoop » à proprement parler, encore que certains témoins n'en sont pas encore revenus d'avoir entendu l'ancien Premier ministre dire, à propos des autorisations prévues pour un éventuel aménagement des zones non aedificandi : « Si cela tarde à venir, il n'y a qu'à construire ». Ces propos, bien sûr, ne sont pas tombés dans les oreilles de sourds et le docteur Choquel, conseiller municipal délégué, s'en souviendra en particulier lorsqu'il sera question d'aménager le très beau terrain qui, avenue Marx-Dormoy, fait toujours la joie des jardiniers. ■



« Nous sommes-là pour prendre les problèmes les uns après les autres et trouver une solution », avait annoncé M. Pierre Mauroy, après avoir invité les uns et les autres à prendre place autour de la table de travail.

(Photo « La Voix du Nord »)

C'est donc en présence de neuf des quinze membres que compte le conseil de quartier, que le docteur Choquel a accueilli ses invités, avant de présenter le bilan des activités de la mairie locale. Que retenir en dehors des chiffres que nous détaillons par ailleurs ? Avant tout, « que la fille aînée Bois-Blancs qui aura dix ans le 16 mars prochain, est en bonne santé », que sa vie administrative est aussi active que variée, qu'elle est l'organe centralisateur des interventions techniques du secteur, mais aussi que beaucoup reste à faire et qu'il convient de s'armer de patience en raison, notamment des travaux du métro.

Des questions il y en eut, bien sûr, MM. Michel Defrance et Didier Calonne ayant à cœur de jongler avec les généralités et les points particuliers. Il fut question ainsi des rrigues du temps et des problèmes de chauffage, tant à l'école Desbordes - Valmore, que dans les H.L.M. Ce qui permit à M. Dassonville de faire part de sa déception « car chacun a fait son devoir » et à M. Louis Cheymol de rappeler : « Il ne faut pas confondre H.L.M. et municipalité et donc, ne pas se tromper de cible ». On parla également de « conditions culturelles », « de l'avenir des enfants » et « de décentralisation ».

effective », M. Mauroy s'empressant de promettre à M. Paul Calonge, qui s'étonnait de la présence au sein du conseil de deux représentants seulement de l'opposition : « L'évolution fera qu'il y aura le pluralisme au niveau des conseils de quartier ».

Promesses et détails concrets

M. Mauroy avait préparé un discours sur la décentralisation. L'obligation d'aller accueillir à sa sortie du Grand-Théâtre, le secrétaire d'Etat aux Universités, devait le contraindre toutefois à ne présenter que les têtes de chapitres, en renvoyant ses audi-

teurs « à leur journal habituel » en attendant il est vrai — il ne l'a pas dit mais nous pensons traduire — de posséder au sein de l'hôtel de ville ses propres média écrits, parlés et filmés. Mais revenons à la vie quotidienne et précisons que quarante millions de centimes (a dit l'adjoint, Mme Capon) seront consacrés dès ce lundi, à

des travaux urgents à l'école Desbordes-Valmore ; que les réalisations cambrésiennes du groupe « Maison familiale » peuvent servir d'exemple (sic le maire) ; que la ville doit être capable de faire quelques sacrifices « pour que les jeunes ne soient pas obligés d'aller faire construire à une vingtaine

de kilomètres de Lille » (ce sont aussi des propos de M. Mauroy) et qu'enfin et surtout « ce quartier a une chance fantastique, car il sera desservi par le métro ». Là encore, c'est l'ancien Premier ministre qui parlait, mais il est bien évident qu'il a été écouté attentivement et entendu. Reste maintenant à persuader les habitants des Bois-Blancs et les autres Lillois d'ailleurs, qu'il y a là effectivement une grande carte à jouer.

La mairie en chiffres

Au cours de l'année 1984, la mairie de quartier des Bois-Blancs a délivré 5000 fiches d'état civil et enrégistré 700 actes (naissance, mariage, décès) ainsi que 104 inscriptions et 28 modifications sur les listes électorales. En délivrant 7540 cartes pour la Caisse des écoles, la mairie a encaissé 241498 F pour les restaurants scolaires et 30552 F pour les centres aérés.

Côté aides diverses : 300 demandeurs d'emploi sont venus mensuellement solliciter une nouvelle carte de transport alors que 481 cartes ont été délivrées aux personnes âgées dont 229 non-imposables.

Ouverte à tous, la mairie accueille également, une demi-journée par semaine, un agent de l'A.S.S.E.D.I.C. et, deux fois par semaine, un représentant de la Caisse d'allocations familiales.

Les conseillers, de leur côté, se sont retrouvés officiellement trois fois mais les 26 rapports étudiés ont fait également l'objet de réunions informelles. Au chapitre de leurs satisfactions beaucoup de réalisation et des projets qui se présentent bien mais surtout l'aménagement effectif du chemin piétonnier sur les berges de la Deûle entre le pont de Dunkerque et la rue Nungesser.

VDN
22 janv 85